

Croaisset et lou sindze

Autor(en): **Djan-Pierro**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 20

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marohé, Lausanne

LES COMMISSIONS

UN vieux proverbe plein de sagesse, et qui pourrait bien venir de notre campagne vaudoise, déclare :
« Chacun son métier... et les vaches seront bien gardées ! »

Et ce n'est pas seulement au métier que je pense, parce qu'il nous serait assez difficile d'en changer, surtout à notre époque de spécialistes, je dirais plutôt : « à chacun ses attributions et... la confiture sera bonne ! » Nous pouvons faire des classifications de compétences presque à l'infini, mais il y a deux grands groupes nettement séparés : le domaine des dames et celui des hommes. Vous trouvez la chose évidente ? En théorie, bien sûr, mais en pratique... j'en doute ! Permettez-moi de prendre un cas entre mille :

Votre sœur, ou votre cousine, ou votre femme a besoin... d'un écheveau de laine et comme elle reste à la maison, elle vous demande de le lui acheter. Vous, de vous rembrunir :

— Oh ! tu sais, je n'y comprends rien à ces histoires de tricotage, sûrement que...

— Mais voyons, Louis, tu ne veux pas que je descende en ville exprès pour ça, quand tu passes tous les jours devant le magasin !

— Comment, moi ?

— Mais oui, voyons, ne fais pas le nigaud, cette grande vitrine, juste à côté de la boucherie...

— De la boucherie ? Je ne vois pas très bien... C'est avant ou après le café du Raisin ?

— Que veux-tu que je te dise, je ne sais pas où il « perche » ton café...

— Enfin, tu te débrouilleras ! Tu me prendras un écheveau de...

— Un écheveau, un écheveau, c'est entendu... mais de quelle longueur ?

— Que tu es jeannot, il n'y a pas de longueur, la demoiselle saura bien ce que c'est ! tu demanderas de la bonne qualité.

— Oui, mais de quelle couleur ?

— Mais de la beige, voyons... c'est pour tes chaussettes !

— Quelle marque ?

— Ces questions que tu peux poser, j'aurais plus vite fait d'y aller moi-même... il n'y a pas de marques !

— Oh, je sais bien comment ça va ! Je me souviens de la vie que j'ai dû faire pour t'acheter le café qu'il fallait, c'était toujours...

— Il ne s'agit pas de café. Tu n'as qu'à demander la même laine que j'ai prise samedi passé...

— Et si la demoiselle ne s'en souvient plus ?

— Ce que tu peux être pénible quand tu t'y mets, crois-tu que les gens sont si bêtes que ça ?

— Enfin, c'est à tes risques et périls !

Prenant votre courage à deux mains, vous partez bravement au-devant de l'inconnu en répétant tout au long du chemin, votre leçon :

« Un écheveau de laine beige ! un écheveau de laine beige, un éche... »

Après beaucoup de calculs, d'avances, de reculs, vous finissez par trouver le magasin...

— J'aimerais un écheveau de laine beige !

Et vous regardez la demoiselle avec un petit air connaisseur et sûr de votre succès. La demoiselle ne s'y trompe jamais, elle a flairé dès votre entrée le client maladroit et gauche comme un

chien dans un jeu de quilles, alors, elle en profite pour vous martyriser.

— Bien, monsieur ! Quelle marque désirez-vous ?

— Eh bien, je n'en sais rien, mademoiselle ! on m'a dit qu'il n'y avait point de marques !

— Pensez donc, monsieur, toutes nos laines sont marquées... voici la laine Delco, l'H. E. C., la Burillo, la D. P. V., la laine Hernetz qui ne rétrécit pas au lavage, et là, vous avez...

— Inutile, mademoiselle, donnez-moi cette laine Hern... Herns... Comment dites-vous ?

— Hernetz, monsieur !

— Oui, c'est cela.

— Et de quelle couleur ?

— Euh !... Ah oui ! beige, mademoiselle !

— C'est que vous ne trouvez pas dans cette marque. Vous n'avez que vert, rouge et bleu.

— Ah ! Alors donnez-moi une autre marque !

— Bien, monsieur. Voulez-vous le grand ou le petit écheveau ?

— Oh ! c'est égal, donnez-moi ce que vous avez, ça n'a pas d'importance, c'est pour des chaussettes !

— Maintenant, quel beige désirez-vous ? Nous avons ceci, en clair et cet autre article, en plus foncé...

— Comme vous voudrez, mademoiselle !

Finalement, après une bataille d'une demi-heure et un questionnaire déprimant pour votre santé et votre amour-propre, vous vous enfuyez du magasin, en rasant les murs. Tout glorieux, vous étalez aux yeux de votre femme un magnifique écheveau... rose bonbon, mince comme un cheveu !

— Voilà, j'espère que ça ira. Mais ça n'a pas été tout seul, tu sais !

— Mais mon pauvre Louis, tu es complètement parti ! Je te demande de la laine pour chaussettes et tu m'apportes pour deux sous de laine à broder. Pourtant, je t'avais bien expliqué !

Benj. Guex.



CROAISET ET LOU SINDZE

CROAISET ave decidà d'allà à l'espotion de Lozena que sé fà ein Beaulieu, tsàque annâie, et qu'on lit dit : le Comptoir. Y ave tant grand temps qu'é roudâive dévesà dé cein que, ma fâi, é vouelâive ein avâi le tieur net. E n'âve pas étâ sordat, et dinse n'âve pas étâ mobilisâ pé Fêterouse et lou z'Ordons, et adon, é n'âve pas gros iû dein sa vie. Et sé dit : Pisqu'y ne sâi pas mariâ, qu'y n'é rein d'enfants, y pouâi bin mé paî onna petiouda rioula on coup.

Tinquele don emmodâ por la capitale per le premi train. Quand é ra tot zu vesità, biu quartettâ cé, biu quatetta lé, é sé couet avèsâ la caserna. Ein passeint su la plliace de Tunnet, é vâi ona grossa baraquâ io âve écrit déssus : Ménagerie nationale.

Croâiset, que n'âve iu vers sé tiet dé tsamoue (chamois), dé le mouetélètes (belette), dé le

verdasse (écureuil) et dé tasson, sé dit : « Dévant dé m'eintornâ, y vèse oncor allâ vâire çosse. »

Dedein, é vâi dé lions que fasâivont dé le couellâie terribblié, dé tigres que soclliont contre quemeint dé tsats quand on lau blossom la quavoua dé lau, dé chaca et on moué d'âtres pouetes bêtches dondzérais et que sonnâvant terribbliâmeint mau. Tot d'on coup, Croâiset vâi ona bêtche que seimblâive on boubo, que sé tégnaive draite su se piautes dé derrai, qu'étaive pélause quemeint on muton, mé qu'âve ona quavua et ona pipa à la gordze. « Se bahia tien bâogre d'être ére cein, sé dit Croâiset. E ne pas ona dzein pas qu'é ra la quavoua derrâi, é ne pas ona bêtche pasqu'é fônma la pipa... Pardji, saret on' Allemand ! »

Djan-Pierro dé le Savoies.

BAULMES AU XVIII^{ème} SIÈCLE

EN 1712, c'est la guerre dans les Allemagnes, qui n'étaient alors rien de plus que les cantons allemands. On décide que pendant l'absence des soldats, le fournisseur aura la même rétribution... En 1719 on nomme Jean-Louis Mabillet régent. Il aura comme salaire 24 coupes de froment (6 sacs), 84 florins de la commune, 10 florins de l'Hôpital, la jouissance d'une maison, d'un jardin et le chenevier y attaché. On nomme les six bergers : un pour les bœufs et les génisses, un pour les vaches, un pour les chevaux, un pour les brebis, un pour les chèvres, un pour les porcs. Ce bétail va pâturer sur le terrain communal qui est assez étendu. Malgré que le droit de chasse appartient au souverain, Baulmes tient de son prieur un droit plus ancien qu'il rappelle au souvenir du bailli d'Yverdon en l'invitant à venir assister à des parties qui sont de vraies chasses à courre, puis-que le Conseil convoque une fois 40 chasseurs et rabatteurs. On voit dans les comptes que le repas a coûté plus de 400 florins ; à ce prix le menu ne devait pas être maigre, le florin pouvant être estimé au quadruple de notre franc actuel. En ce temps la commune ne possède encore que trois montagnes : La Limasse, Grange-Neuve-Gascon et les Naz. Ces montagnes se louent à bon prix ; outre la location proprement dite, il faut payer les « vins » pour les communiers et remettre une certaine quantité de beurre et de fromage aux 16 conseillers, la Municipalité d'alors. Malgré le calme et la prospérité du village, certaines citations jettent un jour cru sur les misères sociales d'alors qui engendreront bientôt la grande révolution. On donne deux florins à une bande de « Sarasins » pour qu'ils aillent coucher dans un autre village. On paie un ancien soldat pour faire la chasse aux vagabonds. La différence entre un communier et un habitant est considérable. Ce dernier n'ayant droit à rien et beaucoup de denrées et le bois, ne se vendent pas, il en est réduit à attendre la bonne volonté du communier. C'est pourquoi les habitants ne sont que quelques-uns qui travaillent comme journaliers et leurs possessions sont sans importance. Ces quelques détails font comprendre aisément que Baulmes n'ait senti aucun besoin d'un changement en 1798 et qu'il ait pris les armes pour le maintien du régime bernois.